

# Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



**LES ÉCOLES VALORISENT  
les déchets issus de la cantine**



Réagissez à l'actualité  
sur le Facebook  
Ville de Dammarie lès Lys



En matière de fibre optique, la Ville peut-elle réparer les pannes ?

La Ville ne peut pas intervenir dans ce domaine car elle ne gère pas le déploiement de la fibre pour les particuliers. Il s'agit d'une démarche privée. En cas de problème, il vous faut contacter votre opérateur Internet ou faire un signalement à l'Arcep.



Comment se comporter avec des démarcheurs à domicile ?

Ne laissez personne entrer chez vous pour vous proposer un achat ou une prestation dont vous ne voulez pas. Le démarchage à domicile est encadré par le Code de la consommation afin de vous protéger des méthodes commerciales agressives. Les « vrais » démarcheurs doivent pouvoir justifier leur identité.

Méfiez-vous également des prospectus mêlant les numéros de téléphone des services publics (avec parfois le logo de la ville de Dammarie-lès-Lys) et des numéros de dépannage d'urgence.

Si un démarcheur se montre menaçant, composez le 17 pour faire intervenir la police.



Je n'ai pas reçu le précédent numéro du magazine municipal, à qui dois-je le signaler ?

Le magazine municipal est distribué à l'ensemble des habitants entre la fin du mois et la première semaine du mois concerné par la publication. Passé cette période, si vous constatez, que vous n'avez pas le magazine dans votre boîte aux lettres contactez le 01 79 76 96 00 ou envoyez un e-mail à la rédaction à [servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr) en précisant votre adresse postale.

**Directeur de la publication :** Gilles Battail. **Directeur de la rédaction :** Nathalie Choulet. **Rédaction et photos :** Service communication / Anne-Sophie Campagne / Sybille Rousseau. **Crédits photos :** Service communication / Adobe Stock. **Charte graphique et mise en page :** Service communication.  
**Impression :** Le Réveil de la Marne. **Distribution :** Agents municipaux. **Tirage :** 10 200 exemplaires. **Dépôt légal :** Janvier 2024 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00  
[www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)

Chères  
Dammariennes,  
chers  
Dammariens,

## Sommaire

- P.4-5 En bref
- P.6 Le tri des déchets alimentaires se généralise
- P.7 L'école de Vosves valorise les déchets issus de la cantine
- P.8-9 Présentation du devenir du site de l'Ermitage
- P.10 Une équipe dammarienne à la conquête du désert
- P.11 Un coup de pouce pour la lecture
- P.12 Nouveau dispositif d'inclusion des personnes malvoyantes à la Médiathèque
- P.13 Une exposition scientifique au cœur de notre cerveau
- P.14 Tribune libre
- P.15 Deux championnes pour une seule passion
- P.16-17 Rétrospective
- P.18-19 Agenda

Je tiens, avec l'ensemble du Conseil municipal, à vous adresser nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous offre de nombreux motifs et occasions de satisfaction et de plaisir.



Gilles Battail  
Maire de Dammarie-lès-Lys  
Conseiller régional

Après une fin d'année qui s'est clôturée par un moment festif et chaleureux avec le marché de Noël, organisé pour la première fois dans le parc Soubiran, je suis heureux de vous inviter à débiter l'année 2024 à nos côtés à l'occasion de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 19 janvier à 19 h à l'Espace Pierre Bachelet.

Je vous y présenterai nos actions majeures pour notre ville, notamment en termes d'enjeux éducatifs et écologiques. Ce magazine en donne plusieurs illustrations. Ainsi nous veillons à mettre en place et pérenniser des dispositifs comme les clubs coup de pouce, qui permettent de soutenir les enfants rencontrant des difficultés de lecture. Les élèves de l'école de Vosves notamment sont engagés depuis plusieurs années sur le plan écologique et environnemental. Ils valorisent aujourd'hui les déchets issus de la cantine grâce à une table de tri connectée, financée par le SMITOM-LOMBRIC et la région

Île-de-France. Ce sont là deux exemples parmi de nombreux autres qui contribuent à l'accompagnement de nos enfants afin d'aborder leur vie d'adulte avec les meilleurs atouts possibles et les clés pour comprendre et participer aux grands enjeux de notre

société. Car ce sont bien eux qui sont l'avenir dans un monde où les défis, les tensions de tous ordres sont malheureusement bien présents. Nous sommes attentifs à les accompagner et à les soutenir dans leurs efforts et leur autonomie et aussi dans leurs rêves. Et certains n'en manquent pas et font preuve d'une grande détermination pour les atteindre.

Dans ce numéro vous pourrez ainsi faire la connaissance de deux cavalières dammariennes émérites qui se retrouvent sur les premières marches du podium et de deux aventurières qui préparent un voyage au Maroc, mais pas n'importe lequel. De beaux exemples de volonté personnelle, d'investissement qui nous rendent fiers.

Je vous renouvelle tous mes vœux et vous souhaite, à toutes et tous, une très belle année.

Bien sincèrement.

## Carnet

### Naissances :

Bienvenue à  
Ismail BENCHEKROUN LAKRIMI,  
Benjamin YAWARI, Bilal TUNGÜÇ, Safia-  
tou BATHILY, Eyyub DURAK,

Aslan OZMEN, Ray NDOMBA NIDA,  
Mefez BOUMEZRAG, Eileen MORIN  
REBELLATO et Isaac MOHAMED ADEN.

### Mariages :

Toutes nos félicitations à  
Mamie KAPINGA TSHIBOLA et  
Blaise NZUZI FATAKI (18/11/2023).



## Une seconde vie pour vos sapins

Cette année encore, une collecte est mise en place par la Ville. Vous pourrez déposer votre sapin à partir du lundi 8 janvier jusqu'au 26 janvier aux serres municipales situées au 407 avenue du Lys ou sur le parking de la place du marché couvert. Les sapins seront transformés en copeaux, puis employés en paillage pour les massifs et pour protéger des plantations du froid.

... Informations au [01 79 76 96 00](tel:0179769600).

## Vaccination contre le papillomavirus dès 11 ans

Les papillomavirus (HPV) sont des infections sexuellement transmissibles très fréquentes. 80 % des individus sont exposés à ces virus au cours de leur vie. En général, le corps parvient à éliminer les infections HPV mais il arrive que celles-ci persistent et provoquent des lésions précancéreuses. Ces lésions peuvent évoluer vers un cancer plusieurs années plus tard. La vaccination protège contre la majorité des HPV les plus à risque. Depuis la rentrée 2023, le vaccin est proposé gratuitement à tous les élèves de 5<sup>e</sup> dans leur collège. Il est également possible de se faire vacciner auprès d'un médecin ou d'un pharmacien.

... Informations sur [iledefrance.ars.sante.fr](http://iledefrance.ars.sante.fr)

## Dépôts sauvages

Détérioration du cadre de vie, prolifération de nuisibles, pollution des sols... autant de nuisances générées par les dépôts sauvages. Le coût à la charge de la ville ne cesse d'augmenter en raison des comportements irrespectueux et irresponsables de certains. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) tentent d'identifier l'auteur du dépôt avant le ramassage. Le contrevenant est soumis à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, une mise en demeure de retirer le dépôt sauvage avec en cas de refus, une contravention pouvant aller jusqu'à 75000 € pour un particulier et 150 000 € pour une entreprise. S'il est démontré que le dépôt impacte l'environnement la peine est poussée jusqu'à 2 ans de prison. Les plus petites incivilités sont aussi concernées par une sanction financière : 35 € pour un mégot de cigarette et 68 € pour les déjections canines.

## Initiation à la natation pour les enfants

La Ville propose pour les enfants de 6 à 8 ans n'ayant pas acquis suffisamment d'assurance en milieu aquatique, des sessions d'initiation à la natation à la piscine Jean Boiteux. Saut dans l'eau, flottaison sur le dos, franchissement sous l'eau d'une ligne non tendue... autant d'exercices au programme les mercredis après-midi et dispensés par les maîtres-nageurs de la Ville. Avant toute inscription définitive, une séance d'évaluation aura lieu le mercredi 5 février 2024 à partir de 15h. Le tarif est de 65 € pour le semestre.

... Informations sur [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)





## Recensement de la population

Le recensement se déroulera sur un panel de la population dammarienne du 18 janvier au 24 février. Il permet de connaître la population résidant en France et plus particulièrement sur notre commune. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession...). Ces chiffres éclairent notamment les décisions publiques en matière d'équipement et participent à la détermination du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui est versé aux collectivités territoriales. Seuls 6 agents de la ville sont habilités à procéder à la collecte des informations nécessaires au recensement.

☰ Informations au **01 79 76 96 00**.

## La police municipale, joignable de jour comme de nuit

Quelle que soit la période de l'année, la Police municipale fonctionne du lundi au vendredi de 8h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 11h à 19h.

Au-delà de ces plages horaires, c'est à la police nationale qu'il faut s'adresser en composant le **17**.

☰ Informations : **07 61 27 50 46**.

## Vœux du maire et du Conseil municipal

Cette année, le Maire Gilles Battail et les élus du Conseil municipal vous donnent rendez-vous le vendredi 19 janvier, à partir de 19h à l'Espace Pierre Bachelet, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette soirée se déroulera dans une ambiance conviviale durant laquelle le terroir Seine-et-Marnais sera mis à l'honneur.

# 2024

## Place en crèche

Les parents et les futurs parents qui souhaitent obtenir une place en crèche (crèche familiale, multi accueil Les Daminous, crèche Jacqueline Bonjean) doivent contacter la Maison de la petite enfance. Les places étant limitées, il est conseillé de réaliser cette démarche dès le début de la grossesse.

À la suite de cette demande, un questionnaire et des documents seront à fournir auprès de la Maison de la petite enfance du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30. Cette première démarche correspond à une pré-inscription. Elle permet aux parents de figurer sur une liste d'attente. En février, un courrier sera envoyé comprenant un coupon-réponse à retourner pour confirmer la demande d'inscription au sein d'une structure municipale. Les dossiers seront classés selon la date de pré-inscription, pour ensuite passer en commission d'attribution des places. Fin mai, la réponse de la commission sera donnée aux familles.

☰ Informations au **01 64 87 49 23** ou sur [petite.enfance@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:petite.enfance@mairie-dammarie-les-lys.fr)  
Maison de la petite enfance, 352 avenue Henri Barbusse.



# LE TRI DES DÉCHETS alimentaires se généralise

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et conformément à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets (épluchures, restes de repas, feuilles mortes,) sera généralisé aux particuliers. La Ville et le SMITOM-LOMBRIC travaillent conjointement à la mise en œuvre d'une collecte via l'installation d'abri-bacs.

Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit environ 83 kg par habitant et par an. Or ces biodéchets peuvent être utilement valorisés puisque le compost récupéré permet notamment de fertiliser les terres agricoles et de limiter l'utilisation d'engrais chimiques. La loi anti-gaspillage de 2020 précise que les collectivités doivent mettre en place des solutions pour permettre à leurs administrés de trier ces déchets. Ils devront alors les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, afin d'être valorisés.

Depuis 2012, ce tri s'applique déjà aux professionnels produisant de grandes quantités de déchets.

## DES ABRI-BACS À DISPOSITION

Sur le territoire de la CAMVS, le SMITOM-LOMBRIC, qui organise la collecte des déchets, est également en charge de la mise en œuvre de ce tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Pour ce faire, il déploie progressivement des abri-bacs dans les différentes communes. À Dammarie, cette solution sera installée dans plusieurs quartiers de la ville dans le courant du mois de juillet. Pour en bénéficier il suffira de s'inscrire auprès du SMITOM afin de disposer d'un badge d'accès et d'un seau de collecte. Après avoir triés les déchets alimentaires au moyen de ces « bio-seaux », les habitants seront invités à les déposer dans ces points d'apport volontaires. Chaque semaine, les bornes seront collectées et leur contenu sera transféré au service tech-

## QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme des déchets non dangereux, biodégradables issus notamment des jardins et parcs, des déchets alimentaires ou de cuisine tels que les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés et sans emballages.

nique du SMITOM-LOMBRIC pour être valorisés. Les Dammariens qui le souhaitent peuvent déjà initier ce tri en se dotant d'un composteur individuel. Le SMITOM-LOMBRIC en propose gratuitement en plusieurs tailles et sur demande via leur plateforme en ligne sur lombric.com.

Informations sur [lombric.com](https://lombric.com) ou sur [dechetsalimentaires@lombric.com](mailto:dechetsalimentaires@lombric.com) ou au **0800 814 910** (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).



◀ Le bac accueillera les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparation de repas) ainsi que les produits périmés non-consommés.

# L'ÉCOLE DE VOSVES VALORISE

## les déchets issus de la cantine

L'école de Vosves participe activement à la valorisation des déchets alimentaires grâce à une table de tri connectée et à l'implication quotidienne des élèves et du personnel scolaire.

Il est midi à la cantine de l'école de Vosves. Les premiers enfants se mettent à table et découvrent leur repas. Au menu du jour : poisson et épinard. Comme chaque jour, il y a ceux qui aiment, ceux qui aiment moins. Le bilan se voit à la fin du repas. Quand les assiettes ne sont pas totalement vides rien ne se perd, tout se transforme ! Depuis la rentrée scolaire l'école élémentaire, labélisée « E3D » en 2019 pour ses initiatives écoresponsables, est dotée d'une table de tri connectée entièrement financée par le SMITOM-LOMBRIC et la région Île-de-France sous partenariat avec la Ville. Sitôt le repas terminé, les enfants se lèvent à tour de rôle

afin de déposer les déchets restants dans leur assiette et plateau dans l'un des trois bacs de la table de tri. Un compartiment accueille les déchets alimentaires compostables (épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de légumes cuits, riz...), un autre les déchets alimentaires non compostables (pain, viandes, poissons, sauces...) et le dernier les emballages vides (sachets de fromage, sachets de gâteaux, pots de yaourt).

### DES DÉCHETS PRÉCIEUX

Les déchets, qui sont pesés par une balance intégrée à la table, sont récupérés chaque jour à la fin du service par des enfants désignés. Ces mêmes enfants déposent les déchets dans l'un

des composteurs situé dans la cour de l'école ou dans le poulailler à l'arrière de l'établissement. L'école dispose depuis plusieurs années d'un composteur, déjà utilisé pour les épluchures des légumes et des fruits. Les plus grands n'ont eu aucun mal à comprendre l'utilité de cette démarche. Pour les plus jeunes, le processus a été détaillé lors de la venue d'un agent du SMITOM-LOMBRIC pour la mise en place du tri des déchets et lors des cours de sciences. « Selon le repas, nous collectons entre 2,5 kg et 7 kg de déchets par jour. On se rend compte que les enfants ne gaspillent pas tellement » déclare Antoine Gossart, directeur de l'école. Les bonnes habitudes perdurent au-delà du temps scolaire : « Certains compostent également à la maison. D'autres, qui ne possèdent pas de composteur, gardent même les épluchures, les coquilles d'œufs... de leur repas du soir pour le composteur » ajoute-t-il. Les enfants pourront constater le résultat de leurs efforts durant le mois de mars, lorsque le compost sera utilisé pour fertiliser les carrés potagers de l'école. Depuis peu, l'école René Coty s'est aussi lancée dans l'expérience de la table de tri connectée.



▲ Les enfants ont pris l'habitude de trier et de peser les restes de leur repas une fois terminé.

# PRÉSENTATION

## du devenir du site de l'Ermitage

Le Conseil municipal du 16 novembre dernier a voté la cession à Kaufman & Broad Homes du site de l'ancienne Clinique de l'Ermitage pour y réaliser un programme immobilier de 146 logements. Petit rappel sur l'histoire récente de ce site et présentation du projet.

Jusqu'en 2017, la clinique Saint-Jean de l'Ermitage située sur notre commune, proposait une large offre de soins, tant sur le plan chirurgical qu'en termes de consultations, ce qui lui conférait un rôle majeur sur le territoire. Depuis des années des négociations étaient en cours afin qu'elle rejoigne le futur santé pôle de Melun qui allait être construit. Au départ de la clinique, le propriétaire du site a décidé de mettre en vente l'ensemble du terrain, d'une surface totale de 12 300m<sup>2</sup>. Devant l'intérêt du foncier, compte tenu notamment de sa localisation, plusieurs promoteurs se sont positionnés, proposant, au regard du prix demandé pour son acquisition, 220 logements et plus. La fermeture de la clinique participant à la désertification médicale de notre territoire, dans le cadre d'échanges avec plusieurs praticiens qui ne souhaitaient pas quitter la commune, la Ville a travaillé sur la création d'un pôle de santé sur le site afin qu'ils puissent rester à Dammarie et en

espérant qu'ils soient rejoints par d'autres professionnels de santé. C'est ainsi que la commune a décidé de préempter le bien au prix de 4 350 000 € grâce à un emprunt. Le bâtiment neuf construit pour les praticiens a été ouvert en septembre 2021.

### UN PROJET INTÉGRÉ AU SITE

Parallèlement, comme elle l'avait précisé dès l'origine du projet et dans une délibération du 26 septembre 2019, la Ville a mis en vente le terrain restant. Plusieurs projets ont été proposés par des promoteurs. La Ville a retenu celui de Kaufman & Broad. Le programme immobilier qui sera réalisé comprend 146 appartements, proposés en majorité à l'accession à la propriété et en partie en locatifs intermédiaires et deux locaux d'activité en rez-de-chaussée. Le traitement architectural du projet a fait l'objet d'une réelle attention. Alors que des projets antérieurs

proposaient un front bâti sur la rue Curie avec un rendu semblable à ce qui a été réalisé par exemple en bord de l'avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry, la Ville a souhaité un programme sous la forme de petits bâtiments sur la rue Curie à l'aspect plus proche des maisons de ville présentes dans cette même rue. Pour ce qui concerne l'aspect paysager et végétal, le projet intègre la plantation de haies, d'arbres et de toits végétalisés pour les résidences, à l'image du toit du pôle santé. La Ville a par ailleurs décidé de conserver





▲ Le bâtiment de l'ancienne clinique de l'Ermitage sera démolì.

l'espace boisé d'environ 1800 m<sup>2</sup>, situé à l'arrière du centre d'imagerie médicale. L'espace est identifié dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation « centre-ville », comme une parcelle dans laquelle une liaison douce pourrait être réalisée. Une servitude de passage sera donc prévue afin que la Ville puisse accéder à ce site.

### STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Le stationnement pour les résidents et leurs visiteurs sera entièrement réalisé en sous-sol avec

200 places, dont 12 PMR. « Cette nouvelle vocation du site amènera forcément une circulation plus importante qu'aujourd'hui » a reconnu le Maire, lors du Conseil municipal. « Cependant rappelons-nous de la situation au temps du fonctionnement de l'ancienne clinique. On comptait un nombre de médecins et de professionnels paramédicaux important avec une capacité d'hospitalisation pouvant aller jusqu'à 65 lits. Cette activité générait un flux considérable de véhicules des patients et des visiteurs. Toutefois nous comprenons les questionnements

et les inquiétudes que ce sujet suscite chez les riverains. Nous allons donc présenter des projets de modification de la circulation et organiser une consultation des habitants au premier trimestre 2024 » a précisé le Maire.

# UNE ÉQUIPE DAMMARIENNE à la conquête du désert

Michèle et Morgane se lancent dans l'aventure Aïcha des Gazelles au Maroc. Un rallye 100% féminin qui exige une sérieuse préparation, tant physique que mécanique ou budgétaire. Pour autant, le défi n'effraie pas ces deux femmes, collègues et amies à la détermination sans faille.



▲ Michèle et Morgane préparent leur participation au Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc.

Devenir des « Gazelles » et traverser les paysages marocains, en hors-pistes sur des dunes de sable c'est le rêve de Michèle, 45 ans, et de Morgane 39 ans. Elles le réaliseront à condition de réunir les fonds suffisants pour assurer leur participation au 33<sup>e</sup> rallye Aïcha des Gazelles

en avril prochain. Dans cette course unique, 380 participantes que l'on appelle les « Gazelles », parcourent le désert à l'aide d'une carte et d'une boussole avec l'objectif de relier chaque jour, un maximum de balises en réalisant le moins de kilomètres possible.

## DEUX « PÉPITES »

Michèle, la dammarienne de l'équipe, est maman de 2 enfants. Atteinte d'une maladie auto-immune, Michèle ne cesse de se lancer des challenges sportifs : « j'ai été diagnostiquée RCH (rectocolite hémorragique) à l'âge de 20 ans. C'est une maladie chronique particulièrement invasive et handicapante par moment. Par ma participation au rallye, je souhaite prouver que malgré un handicap, il est possible de se lancer des défis » précise-t-elle. Sa copilote, Morgane est quant à elle à la recherche de sensations fortes. Sa participation n'est donc pas anodine : « Outre le fait que

ce rallye réunit des valeurs qui me correspondent, la course a été créée lorsque, étant enfant, je vivais au Maroc. J'ai donc toujours rêvé d'y participer et de retrouver ce pays si cher à mon cœur » précise la jeune femme. Toutes deux sont collègues, et depuis peu, elles sont devenues des amies très proches : « Au bureau, tout nous opposait. Mais dans nos échanges nous avons finalement trouvé une passion commune : la pâtisserie ! ». Quelques entremets plus tard, les deux femmes s'inscrivent au rallye ! Un mélange épicé qui devrait permettre à ces deux « pépites » d'affronter les difficultés du désert.

... Pour soutenir l'équipe

« Les pépites du désert » Michèle et Morgane, une cagnotte est en ligne sur [www.helloasso.com / association-double-m](http://www.helloasso.com/association-double-m)

L'équipe est également à la recherche de sponsors.

Information sur [associationdoublem@gmail.com](mailto:associationdoublem@gmail.com)

# UN COUP DE POUCE pour la lecture

De novembre à juin, dans quatre écoles de la ville, plusieurs enfants, en classe de CP, ayant besoin d'un soutien dans l'apprentissage de la lecture, participent après la classe aux clubs coup de pouce.



▲ Sarah Zimny, anime chaque soir les club coup de pouce clé de l'école François de Tessen.

Dès la fin des cours à 16h30, Sarah Zimny, enseignante et animatrice des clubs coup de pouce de l'école François de Tessen, accueille les enfants concernés. Avant d'accéder à la salle, elle les interroge : « Vous souvenez-vous du mot de passe ? ». Les enfants fouillent dans leur mémoire à la recherche de ce mot, donné la veille et appelé « mot du jour ». La séance débute toujours par le goûter. Shoshana, Chouaïb, Megane, Mateus et

Ishak s'installent autour d'une table ronde. Ils racontent leur journée tout en mangeant l'encas préparé par leurs parents. Un moment agréable pour faire un petit exercice d'expression orale. L'animatrice en profite pour dévoiler le nouveau « mot du jour ». Il s'agit d'un dessin accompagné par une devinette : « si j'étais une chenille je deviendrais un papillon, je suis... » les réponses fusent « un cocon ! ». L'animatrice leur confie une copie de l'image que

chaque enfant colle dans son cahier. Il leur faudra retenir le mot pour le prochain rendez-vous. À 17 h, c'est le temps des devoirs, sous l'œil attentif de l'animatrice. Chacun lit à voix haute les phrases vues quelques heures plus tôt en classe. Les autres écoutent et suivent la lecture de leurs camarades en attendant leur tour. « C'est très bien ! », encourage Sarah Zimny.

Puis c'est l'heure de passer à l'activité ludique qui consiste en petits jeux sur les sonorités et l'alphabet. Trouver des mots avec le son « o » le plus rapidement possible ! Puis réviser l'alphabet avec un jeu du loto des lettres. Sarah Zimny constate de réels progrès : « Vous êtes de plus en plus rapides ! ». Puis vient le moment de l'histoire du jour. Sarah Zimny va chercher dans une malle un livre et commence la lecture. Les premiers signes de fatigue font leur apparition, l'un se frotte les yeux, l'autre pose sa tête sur l'épaule de son camarade. La journée a été longue, mais tous conservent leur attention pour écouter l'histoire de « Camille La Chenille ». À 18 h il est déjà temps pour les enfants de retrouver leurs parents qui les attendent, et de leur raconter tout ce qu'ils ont appris. C'est alors à eux de prendre le relais et d'accompagner leurs enfants dans l'apprentissage.

# NOUVEAU DISPOSITIF D'INCLUSION

## des personnes malvoyantes

### à la Médiathèque

Un nouveau dispositif d'inclusion des personnes malvoyantes vient d'être mis en place à la Médiathèque, en partenariat avec l'association Valentin Haüy. Il permet aux personnes en situation de handicap de découvrir des œuvres littéraires sous forme d'un livre audio.

« **P**arce que la lecture est un droit ». Ce principe est un engagement de la Médiathèque depuis plusieurs années. Il figure sur chaque pochette de livres lus et se traduit par plusieurs initiatives dont la bibliothèque sonore. La Médiathèque avait déjà un fonds de 600 livres lus pour tout public mais elle étend son offre à des livres lus au format Daisy afin de permettre notamment à des personnes porteuses d'un handicap (déficience visuelle, handicap moteur, troubles cognitifs, dys) de découvrir les œuvres de romanciers tels que Virginie Grimaldi, Florence Aubenas ou encore Tonino Benacquista. La Médiathèque départementale a mis à disposition de la Ville une quarantaine de CD au format Daisy spécialement adaptés aux différents handicaps.

Ce service proposé par la Médiathèque donne l'accès, gratuitement sur présentation d'un justificatif médical, à l'importante collection numérique proposée par l'association Valentin Haüy. Sa plateforme, nommée Eole, est accessible sur Internet.



▲ **Victor, boîtier portable, permet la lecture de livres audio.**

Il suffit de s'inscrire auprès de la Médiathèque puis de faire son choix parmi les 65 000 livres audio disponibles. Ces titres peuvent être téléchargés directement depuis le site [www.eole.avh.asso.fr](http://www.eole.avh.asso.fr) ou envoyés par la Poste en format CD.

### DES DERNIERS ROMANS AUX LIVRES DE CUISINE

Autre dispositif mis en place. Il consiste en un lecteur, nommé Victor, qui permet d'être autonome dans la lecture.

La Ville en a acquis deux et deux autres sont prêtés par la Médiathèque départementale. Ce boîtier, ergonomique et portable, est facile d'utilisation. Il peut être emprunté, en complément des livres audio auprès de la Médiathèque. L'équipe du service a été formée par les bibliothécaires de l'association Valentin Haüy. « *Ce dispositif est porteur d'espoir et de progrès car il permet d'ouvrir les portes de la lecture à de nombreuses personnes porteuses d'un handicap. Je pense également aux enfants atteints d'un trouble dys qui sont de plus en plus nombreux* » souligne Catherine Cauderlier, responsable de la structure. « Le plaisir est réel. J'écoute des livres lus régulièrement dans ma voiture » raconte Catherine avec un sourire. Quelques mois après la rentrée littéraire, il est encore temps de découvrir et surtout d'écouter les nouveaux romans d'Amélie Nothomb, Serge Joncour ou Eric Reinhard sans oublier les dernières parutions de bandes dessinées et autres documentaires historiques ou livres de cuisine.

# UNE EXPOSITION SCIENTIFIQUE au cœur de notre cerveau

Chaque année, la Ville propose une exposition scientifique au Château des Bouillants. Ainsi, du 12 janvier au 24 février, l'exposition « Illusions, une autre expérience de la réalité » ouvrira ses portes. Coup de projecteur sur cette expérience insolite.

**M**anipuler, tester, expérimenter et surtout toucher ! Le Château des Bouillants accueille sa nouvelle exposition scientifique à partir du 12 janvier, une expérience insolite au cœur de son cerveau ! Autour de trois dimensions scientifiques, physique, biologique et cognitive, cet événement révélera tous les secrets des illusions et transportera le visiteur au cœur de sa matière grise et de ses perceptions. Grâce à une quinzaine de modules interactifs, le public aura la possibilité de s'essayer à des expériences qui troublent nos sens : l'ouïe, le toucher et la vue. C'est le cas par de la « tête dans le plat », un plat à fruit trône sur une table en bois autour de laquelle ont été placés deux miroirs. De l'autre côté un petit espace permet de se faufiler et de laisser dépasser sa tête de la grande assiette. Les visiteurs situés pile en face de la table n'y voient que du feu, les miroirs donnant l'illusion que personne ne se trouve derrière.

## L'EXPOSITION SCIENTIFIQUE, UNE TRADITION

« Chaque année nous accueillons une exposition scientifique. Notre objectif est de sensibiliser et d'initier tous les publics aux



### ▲ Trompes-œil et autres énigmes seront au rendez-vous de cette exposition interactive.

sciences, de faire aimer ses différentes disciplines, d'apporter des connaissances et de provoquer la curiosité pour aller plus loin » précise Dominique Marc, adjoint au Maire délégué à la culture. « Nous sommes particulièrement attachés à ce que les jeunes visitent cette exposition, car il s'agit de matières qui n'ont pas toujours la cote, qui peuvent rebuter car on peut les associer à des phénomènes complexes. Or elles nous entourent aussi dans notre vie quotidienne sans que l'on en ait toujours conscience » précise l' élu. Afin de rendre cette exposition encore plus interactive et accessible à tous, la Ville organise des visites commentées avec Garance, médiatrice culturelle, les mardis,

jeudis et vendredis pour les élèves de maternelles et de primaires. « Cette exposition est devenue un rendez-vous important dans la programmation culturelle. Elle constitue un moment vraiment spécifique qui nous ouvre, de façon ludique et intelligente, à de multiples domaines » conclut l' élu.

**Exposition « Illusions, une autre expérience de la réalité ».**

**Conception Exploradôme, musée interactif des sciences et du numérique de Vitry-sur-Seine du 12 janvier au 24 février 2024. Accessible gratuitement du mardi au samedi de 14h à 18h au Château des Bouillants. Vernissage le vendredi 12 janvier à 18 h 30.**

 Informations au 01 64 87 93 48.

## GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Pour la première année, nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël au sein du Parc Soubiran. Malgré une météo peu clémente, nous avons pu nous retrouver et partager ce moment convivial. Cette année encore, le marché a été un franc succès. Nous étions nombreux devant les stands afin de pouvoir nous réchauffer avec un verre de vin chaud ou pour nous restaurer avec une bonne crêpe. Le Parc Soubiran est un écrin très agréable pour accueillir ce type de manifestation. La réussite du marché nous conforte dans l'idée de multiplier les événements dans ce lieu. Nous vous remercions sincèrement de votre présence nombreuse et vivement l'année prochaine !

### Vœux à la population

Le mois de janvier rime avec cérémonie des vœux. Cette dernière aura de nouveau lieu dans notre salle de l'Espace Pierre Bachelet, le 19

janvier à 19h. Cette cérémonie fait partie des moments importants de la vie de notre commune. C'est l'occasion de nous retrouver lors d'un moment festif et d'évoquer les projets pour l'année à venir. L'année 2024 sera, sans aucun doute, singulière. En effet, pour les plus sportifs d'entre nous et même les moins sportifs, nous allons accueillir les Jeux Olympiques à Paris, événement majeur au retentissement mondial. Nous vivrons donc au rythme de ces Jeux et allons vibrer pour nos athlètes.

Notre Département accueillera des épreuves sur le site olympique de Vaires-sur-Marne. C'est donc en Seine-Et-Marne que nous aurons la chance d'assister aux compétitions de canoë-kayak et d'aviron notamment.

Afin de s'inscrire dans cette dynamique olympique, le Service des Sports de notre commune, organisera des mois thématiques,

tout au long de l'année, dans l'objectif de promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme auprès des plus jeunes dammariens.

Cette nouvelle année ne manquera donc pas d'événements pour Dammarie-lès-Lys. En effet, ce sont ces projets communs qui nous permettent de nous réunir.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit riche en émotions et en moment partagés.

Bonne année 2024 à Dammarie-lès-Lys !

## GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Chères Dammariennes, chers Dammariens, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024. L'année 2023 n'a guère été réjouissante : inflation due pour moitié, selon un rapport du FMI, à la spéculation pour satisfaire des actionnaires ; pouvoir d'achat en baisse ; augmentation des tarifs de l'énergie, du Pass Navigo, des impôts locaux de plus de 7% du fait des bases fiscales de l'État et du transfert de fiscalité des entreprises vers les ménages ; dégradation des transports en commun, de biens municipaux et privés ; constructions immobilières ne respectant pas les règles, réformes de la retraite à 64 ans, de la formation professionnelle, des indemnités chômage ; la loi immigration ; la vengeance aveugle et meurtrière du gouvernement de Netanyahu à Gaza et en Cisjordanie et toutes les autres atrocités aux quatre coins du monde. En 2024, nous poursuivons notre engagement pour défendre une ville citoyenne,

écologiste, paisible et active avec le souci de pouvoir juguler les impacts liés à certains aménagements voulus par la majorité. Nous naissons et demeurons libres et égaux en droit, selon la Déclaration des Droits de l'Homme (et de la femme) et du Citoyen (et de la citoyenne). Certes, beaucoup de droits pour une vie digne restent à conquérir et certains déjà existants restent à faire appliquer, sans évoquer ceux qui ont été rognés (retraite, santé, enseignement, code du travail, chômage,...). Et ces manques conduisent de plus en plus à faire croire que réduire des droits, fussent-ils pour les étrangers, serait une solution de protection. Quelle aberration ! Et quelle ignominie ! Le 19 décembre, le déshonneur de la compromission avec l'idéologie de l'extrême droite s'est produit avec l'adoption de la loi immigration. D'ailleurs, Le Pen, triomphante, la présente comme telle. La préférence nationale n'a jamais

conduit à améliorer une quelconque condition sociale pour les autochtones. C'est une des leçons de la lutte des classes. Ce texte de la honte va encore plus invisibiliser des milliers de femmes et d'hommes si utiles à notre société tout en les exploitant plus avidement, en les méprisant, en les reléguant à des êtres vivants de seconde zone et laissés à l'arbitraire d'un haut fonctionnaire d'État.

« Quelle ineptie de prétendre que je suis moins homme sur un point de la terre que sur l'autre ! »  
Victor Hugo 1855

Santé, Justice et Paix.

dammariecitoyenne@gmail.com

Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech.

## GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

### Fin 2023 : rien ne bouge !

- Services publics dégradés
- Gestion communale aux mains du privé
- Personnel communal sous pression
- Toujours plus d'urbanisation sans planification

### Pour 2024 : que nos vœux soient entendus !

#### Plus de respect de l'environnement

- Mettre en place un agenda vert et une charte urbaine
- Préserver les arbres, végétaliser les espaces urbains
- Lutter contre les logements insalubres, les expulsions, la ghettoisation, l'insécurité
- Pour une véritable mixité sociale

#### Plus de démocratie locale

- Une commission de démocratie locale avec moyens financiers : 5 % du montant total de l'argent public
- Une expression citoyenne dans Lys'mag.

#### Plus de social, de solidarité, d'éducation, de culture et de sport

- Campagne d'informations contre les violences faites aux femmes et aux enfants

- Colloque pour la jeunesse
- Programme parentalité et actions pour les plus démunis
- Table de l'éducation : pour la réussite éducative, l'égalité filles-garçons, l'aide à la recherche de stages et à l'orientation
- Mise en place d'un contrat local d'accompagnement scolaire (financement caf)
- Lutte contre toute forme de discrimination

#### Plus d'accès à la culture en partenariat avec :

- Le cinéma, l'école de musique, les associations (théâtre, photo, dessin, danse...) à des prix plus accessibles
- La médiathèque (dont nous attendons la réouverture avec impatience)

#### Plus de soutien au monde sportif

- Poursuite stages vacances organisés avec le service des sports
- Soutien financier aux familles les plus défavorisées
- Élargissement de l'offre de transport collectif

#### Plus de services publics de qualité

- Respect de la loi de 2013 sur la transparence de la vie publique

- Reconnaissance du travail des services municipaux
- Recrutement d'un DGS (directeur général des services) ayant les compétences et le niveau requis

#### Message de PAIX

La profusion de sang en Ukraine et au Proche-Orient est insupportable. Dans un monde dominé par la violence et un déchaînement de haine, c'est la quête de la justice et la lutte contre toutes les formes d'exclusions qui doivent être protégées. Nous appelons à la modération et à la sagesse pour se retrouver ensemble « Agir aujourd'hui pour la paix »

Nous condamnons le vote sur la loi immigration en rupture avec les valeurs de notre République.

Remerciements aux : responsables de la médiathèque, services de la ville, enseignants, commerçants, associations, animateurs et tous ceux qui donnent de leur temps pour le vivre ensemble.

À tous, bonnes fêtes !

Un Nouveau Souffle: Patricia, Hicham, Sylvie.

# DEUX CHAMPIONNES

## pour une seule passion

Aurore Noyrit et Élise Bois Rousseau sont deux Damariennes, championnes de France d'équitation, l'une en Concours de Saut d'Obstacles (CSO) et l'autre en dressage. De vraies passionnées qui se sont entraînées avec enthousiasme et détermination pour obtenir une place sur le podium.

Médaille d'argent pour Aurore, troisième place pour Élise. La première est une jeune fille de 16 ans, élève de terminale et fan de jeux vidéo. La seconde a 44 ans, elle est mère de trois enfants, monitrice d'équitation et artiste peintre à ses heures perdues. Tout semble les différencier mais une passion commune les réunit : l'équitation. « *Je pratique l'équitation depuis dix ans, j'ai tout de suite accroché avec les chevaux. J'aime leur contact et m'occuper d'eux* » explique Aurore. « *Je monte depuis que j'ai douze ans, c'est une vraie passion depuis l'enfance. J'en ai fait mon métier*



▲ Aurore, médaille d'argent en saut d'obstacles au championnat de France d'équitation.



▲ Élise, a remporté un titre dans la discipline du dressage.

en devenant enseignante pour les particuliers propriétaires de chevaux » précise Élise. « *Il faut être à l'écoute du cheval pour obtenir sa confiance. Il s'agit de s'adapter à lui aussi bien physiquement que psychologiquement* » explique-t-elle.

À force d'entraînements et de ténacité, elles ont toutes les deux monté les marches du podium au dernier championnat de France d'équitation, en remportant un titre dans la discipline du dressage pour Élise et une médaille en saut d'obstacles pour Aurore, partagée avec l'équipe des « *Rasta Rochette* ».

### JEU VIDÉO ET AQUARELLE COMME AUTRES PASSIONS

Outre cette discipline qui les occupe déjà plusieurs heures par semaine, les deux femmes sont très actives. Aurore pratique le patin à glace en loisirs et peut passer des heures devant les magnifiques paysages de son jeu vidéo préféré Genshin impact. Elle se dirige vers une carrière de comportementaliste pour animaux. « *En terminale, j'ai choisi des spécialités en lien avec la licence de biologie. Je veux faire un master d'éthologie après le bac* » précise-t-elle. Quant à Élise, en dehors de son activité équine, c'est avec un pinceau à la main qu'elle se détend et fait preuve de son autre talent. La peinture, abstraite, gouache ou aquarelle, souvent pour ses amies, elles aussi passionnées d'équitation à qui elle propose le portrait de leur cheval.

Mais pour les deux Damariennes, la véritable passion est et restera les chevaux et l'équitation.



## ▲ 10/12 - **Marché de Noël**

Cette année, le traditionnel marché de Noël a eu lieu dans le parc Soubiran. L'occasion pour petits et grands de profiter d'un moment féérique et de nombreuses animations (tour en calèche à travers le parc, rencontre avec le Père Noël, stand maquillage....) Cette nouvelle édition, qui comptait plusieurs nouveautés, a rencontré un réel succès. Rendez-vous l'année prochaine pour cette belle fête familiale et conviviale !





▲ Du 09 au 16/12

## Réception de notre ville jumelle Hongroise

La Ville a eu le plaisir d'accueillir une délégation de la Ville de Tata afin de célébrer les 30 ans de jumelage avec la Hongrie. Pour l'occasion, différents événements ont été organisés afin de mettre à l'honneur d'illustres figures du pays dans le domaine des arts, des sciences et du sports notamment. Pour marquer cette amitié, un arbre a été planté dans le Parc Soubiran en présence notamment des élus du Conseil municipal des Enfants.

## 12/12 – Distribution des cadeaux gourmands de fin d'année ▶

Comme chaque année, la Ville a offert aux seniors, un cadeau rempli de gourmandises pour les fêtes de fin d'année.



## ◀ 19/12 – Une surprise pour les maternelles

Pour Noël, les enfants en classe de maternelle ont reçu la visite de Patricia Charretier, adjointe au maire déléguée à l'enfance, au scolaire et au périscolaire. L'élue leur a fait la lecture des livres offerts par la Ville : « Je suis un chaton » pour les petites sections et « Le livre de Kibo » destiné aux plus grands.



**Samedi 6 et  
dimanche  
7 janvier**

## Salon International du Chat

L'Association Féline des Pays de Loire et le Catimini Club, organisent le 7<sup>ème</sup> Salon du Chat de Dammarie-lès-Lys. Cette exposition féline permettra aux visiteurs de découvrir les 1600 chats de race présents sur les deux jours, présentés par leurs propriétaires, éleveurs ou particuliers. Plusieurs concours de beauté sont réalisés chaque jour avec un podium. De nombreux stands de vente de produits les plus divers en lien avec le chat sont prévus.

**Espace Pierre Bachelet - 10h à 18h30.**

**Tarifs : Adultes : 8€ - 5 à 12 ans : 4€.**

**0 à 5 ans : Gratuit.**



**Jeudi 11 janvier**

## Manu Payet

Au petit matin, ivre, endormi sur le canapé avec le chien... 3 ans après son dernier spectacle, Emmanuel, Manu Payet revient, papa et boomer, sans tabac et sans gluten vous raconter sa suite, Emmanuel 2.

**Espace Pierre Bachelet – 20h15.**

**Tarif à partir de 34€.**

**Billetterie en ligne.**

**Du 12 janvier au 24 février**

## Exposition Illusions, une autre expérience de la réalité



Le Château des Bouillants propose pendant six semaines une exposition ludique qui vous transportera au cœur de votre cerveau et de ses perceptions. Une quinzaine de modules interactifs permettront aux visiteurs de tout âge d'expérimenter et de comprendre le fonctionnement des illusions.

**Vernissage le 12 janvier à 18h30.**

**Château des Bouillants - du mardi au samedi  
de 14h - 18h.**

**Informations au 01 64 87 93 48.**

**Vendredi 19 janvier**

## Cérémonie des vœux



Cette année le Maire Gilles Battail et les élus du Conseil municipal vous donnent rendez-vous le vendredi 19 janvier, à partir de l'Espace Pierre Bachelet, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

**Espace Pierre Bachelet – 19h.**

**Entrée libre.**

**Informations au 01 79 76 96 00.**

**Vendredi 26 janvier**

## Arsenic et vieilles dentelles



Une savoureuse comédie truffée de rebondissements où les corps disparaissent et les événements se multiplient !

**Espace Nino Ferrer - 20h30.**

**Informations au 01 60 56 95 20.**

**Tarif unique: 8€ - Tarifs réduits : 6€.**



**Dimanche  
28 janvier**

## Le lac des Cygnes

Chef-d'œuvre du ballet classique, le Lac des

Cygnes est de retour. Redécouvrez la passion amoureuse d'un prince et d'une princesse-cygne dans un spectacle inédit. Symbole du ballet romantique, Le Lac des Cygnes envoûte et continue d'enchanter enfants comme adultes.

**Espace Pierre Bachelet.**

**Tarif à partir de 26€.**

**Billetterie en ligne.**



**Vendredi 2 février**

## Very Math Trip

Le spectacle phénomène qui vous réconcilie avec les maths ! Un show familial drôle, truffé d'anecdotes et de moments "Waooh" qui nous embarque pour un voyage ludique, pédagogique, et à la passion joyeusement contagieuse. Quel pari fou d'avoir décidé de nous faire aimer cette matière fascinante et presque effrayante que sont les mathématiques ! Un spectacle qui s'adresse même à ceux qui pensent être des cancre.

**Espace Nino Ferrer – 20h30.**

**Tarif plein : 21€ - Tarifs réduits : 18€.**

**Informations au 01 60 56 95 20.**

# Et aussi

**Samedi 13 janvier**

**Club lecture**

Un samedi par mois, des passionnés se donnent rendez-vous au club lecture de la Médiathèque pour échanger sur leurs coups de cœur littéraires.

Médiathèque - 388 avenue Henri Barbusse.

**Dimanches en forme**

Séances sportives gratuites, ouvertes à tous, encadrées par des éducateurs sportifs de la Ville.

**14 janvier** : Fitness

**21 janvier** : Renforcement musculaire

**28 janvier** : Marche nordique

Rendez-vous au complexe sportif Jean Zay.

**Les lundis, mercredis et**

**vendredi jusqu'au 1<sup>er</sup> mars  
2024**

**Nocturnes "zen" à la piscine**

**Jean Boiteux**

Nagez dans une ambiance "zen" avec lumières tamisée. Bonnets de bain obligatoires. Entrée payante.

# *Cérémonie des vœux*

19 janvier à 19h  
Espace Pierre Bachelet



*Bonne année  
à toutes et tous*